



**PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU
SYSTÈME STATISTIQUE**

STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

Unité Technique d'Appui à la Coordination (UTAC)

AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 029 - /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 22 SEPT 2023

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA
BANQUE MONDIALE**

Nom du Pays : **CAMEROUN**

Nom du Projet : **Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)**

Intitulé des missions des Consultants : **Recrutement d'un consultant chargé de l'assistance technique dans le domaine de la mise en œuvre et du suivi des programmes**

Financements : **Crédit IDA 61-40 CM**

Numéro d'Identification du Projet : **P151155**

I. PRESENTATION DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à « Assistance Technique dans le domaine de la mise en œuvre et du suivi des programmes ».

Les activités du projet s'organisent autour de quatre principales composantes :

- **Composante 1 : « Consolidation de la réforme des budgets-programmes ».** Placée sous la direction du Ministère des Finances (MINFI), elle vise à traduire la budgétisation des programmes en réalité dans certains secteurs sélectionnés, de la planification à la supervision. À cette fin, la composante consolidera d'abord le processus de réforme budgétaire des deux principaux ministères (MINFI et MINEPAT) et, deuxièmement, résoudra les problèmes de gestion financière publique qui entravent la mise en œuvre adéquate des budgets de programmes ;
- **Composante 2 : « Amélioration de la gestion des investissements publics ».** Placée sous la direction du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

(MINEPAT), elle vise à trouver des solutions à certaines difficultés constatées dans les mécanismes de suivi de la programmation, de la budgétisation, de l'exécution et de la maturation des activités d'investissements publics ;

- **Composante 3 : « Amélioration de la performance du système de passation des marchés ».** Placée sous la direction du Ministère en charge des Marchés Publics (MINMAP), elle a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés publics.
- **Composante 4 : « Renforcement du système national statistique ».** Placée sous la direction de l'Institut National de la Statistique (INS), elle a pour objectif d'améliorer l'efficacité du système statistique national afin de permettre la production de statistiques économiques, sociales et démographiques régulières et fiables et d'en faire une analyse approfondie.

II. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République du Cameroun a réalisé en 2007 avec l'appui des partenaires au développement, une évaluation et un diagnostic du système de gestion des finances publiques qui ont servi de base à toute une série d'actions de longue haleine.

Après près d'une décennie de mise en œuvre de ce programme de réforme, soutenu au plan technique notamment par le FMI, la Banque Mondiale, la BAD, l'Union européenne, l'AFD et la Coopération

- De réaliser le diagnostic du système de suivi des programmes, notamment du MINEDUB et du MINSANTE ;
- De définir les procédures de clôture d'exercice ;
- De définir et mettre en œuvre les procédures visant à renforcer la collecte des données ainsi que la clarification des rôles et responsabilités en matière d'évaluation des programmes au niveau du MINEDUB et du MINSANTE ;
- D'accompagner le MINEDUB et le MINSANTE à l'élaboration de leur projet de performance suivant le nouveau format.

Au titre des résultats attendus, il convient d'indiquer : Résultat 1 : le système de gestion et de suivi des programmes est évalué et renforcé

- la définition des procédures de clôture de fin d'exercice et leur application ;
- la réalisation du diagnostic du système de suivi des programmes, notamment du MINEDUB et du MINSANTE ;
- la définition des procédures visant à améliorer le suivi des programmes des programmes du MINEDUB et du MINSANTE ;
- la proposition des outils de suivi efficace de la mise en œuvre des programmes du MINEDUB et du MINSANTE et le renforcement des capacités des acteurs concernés en vue de leur appropriation ;
- Résultat 2 : le MINEDUB et le MINSANTE sont accompagnés dans la mise en œuvre de la budgétisation et le suivi des programmes ; les cadres de mesures de la performance sont élaborés pour le MINEDUB et le MINSANTE ;
- le MINEDUB et le MINSANTE sont assistés pour l'élaboration de leur projet de performance suivant le nouveau format ;
- les capacités des principaux acteurs sont renforcées sur la mise en œuvre de la budgétisation et le suivi des programmes.

V. ETENDUE/PORTEE DES TRAVAUX

De manière assez indicative, l'appui à l'exécution et au suivi des programmes portera sur :

- (ii) le diagnostic du système de suivi des programmes, notamment du MINEDUB et du MINSANTE ;
- (iii) la définition des procédures visant à améliorer le suivi des programmes des programmes du MINEDUB et du MINSANTE ;
- (iv) la proposition des outils de suivi efficace de la mise en œuvre des programmes du MINEDUB et du MINSANTE et le renforcement des capacités des acteurs concernés en vue de leur appropriation ;
- (v) l'accompagnement à l'élaboration des projets de performance du MINEDUB et du MINSANTE, suivant le nouveau format y afférent.

VII. CRITERES DE SELECTION

La firme devra disposer d'une expérience avérée : (i) en matière de budgétisation axée sur les résultats ; (ii) en matière d'appui à la mise en œuvre de réformes dans le domaine des finances publiques, et (iii) en matière de travail avec les administrations publiques, notamment dans le contexte Africain. La parfaite maîtrise du contexte Camerounais et des procédures de la Banque mondiale serait un atout. En outre, le cabinet devra disposer des Experts ci-après :

- (i) Un Chef de mission, disposant d'une expérience avérée dans le domaine des finances publiques, titulaire d'un diplôme Bac+5 en économie, gestion, finance, statistique ou tout autre discipline équivalente équivalent, ayant une expérience de travail avec les administrations financières publiques. Il devra disposer d'une certification PEFA et d'une expérience concrète dans la conduite des travaux de réformes. En outre le chef de mission devra disposer : (i) d'une bonne maîtrise des directives CEMAC ; (ii) une expérience d'au moins trois ans en matière de gestion axée sur les résultats, notamment en budgétisation axée sur les résultats ;
- (ii) Un expert en finances publiques disposant : (a) d'un niveau minimum de Bac+5 dans le domaine des finances publiques ou tout autre discipline jugée équivalente, (b) d'une expérience pratique de minimum 7 ans en matière de revue et de préparation des budgets-programme, (c) une bonne maîtrise des directives CEMAC ; (d) une expérience d'au moins trois ans en matière de gestion axée sur les résultats, notamment en budgétisation axée sur les résultats ;
- (iii) Un expert en suivi-évaluation disposant : (a) d'un niveau minimum de Bac+5 dans le domaine des statistiques ou tout autre discipline jugée équivalente, (b) d'une expérience pratique de minimum 7 ans en matière de revue et de préparation des budgets-programme ; (d) une expérience d'au moins trois ans en matière de gestion axée sur les résultats, notamment en budgétisation axée sur les résultats ;
- (iv) Un expert en gestion financière disposant : (a) d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité et finance d'entreprise (Bac+5) ou tout domaine jugé équivalent ; (b) d'une expérience de 7 ans au minimum dans l'audit/l'évaluation de la performance des entreprises ; (c) d'une bonne maîtrise des textes nationaux et régionaux qui encadrent la gestion des entreprises en général et des entreprises publiques en particulier ; (d) d'une expérience en matière d'élaboration des formats et de mise en place des contrats de performance avec les établissements et entreprises publiques.

VIII. LIVRABLES ATTENDUS

Dans le cadre de sa mission, dans façon globale, l'opérateur produira les livrables suivants :

- Plan de travail semestriel de l'AT, qui identifiera les différents appuis à mettre en œuvre sur la période (et intégrera un bilan succinct de la période écoulée).
- Le rapport de l'assistance technique, qui fera le rappel « analytique » des différents appuis mobilisés et de leurs résultats, y compris en termes de renforcement des capacités et d'autonomisation des services.
- Les outils devant permettre une meilleure qualité de l'exécution et du suivi des programmes.

Pour le Chef de mission :

- Un rapport mensuel sur les missions assurées revenant sur (i) les réalisations planifiées, (ii) les difficultés rencontrées et (iii) les points de décision à prendre. Ce rapport fera ressortir de façon précise et documentée les méthodes appliquées par l'expert pour assumer une bonne autonomisation des bénéficiaires, les succès et difficultés dans le processus et les mesures de corrections appliquées ou proposées.

Pour les autres experts :

- Un rapport de mission. Il correspondra aux TDR et comprendra, au-delà du descriptif des activités réalisées et des apports techniques de l'expert, un point sur le renforcement des capacités, dans lequel l'expert décrira les méthodes utilisées pour assurer le transfert d'expertise et l'autonomisation des bénéficiaires.

Ces rapports seront remis en format papier (8 exemplaires) et électronique, au MINFI (DGB), au PEPS et à la Banque mondiale.

IX. CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

X. PROCÉDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale* », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « *Sélection fondée sur les qualifications du consultant* » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un regroupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

XI INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « **DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTERET** » du

présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

XII DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le «*Recrutement d'un consultant chargé de l'assistance technique dans le domaine de la mise en œuvre et du suivi des programmes*».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

